

Département de l'Oise

# PLAN LOCAL D'URBANISME

Modification n°1



## ANNEXE RISQUES TECHNOLOGIQUES ET DE POLLUTION DES SOLS

Approbation : 20 juin 2013

**Approbation modification n°1**

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil  
Municipal en date du

**Sur la commune, quatre établissements sont soumis à autorisation  
(source : DREAL Picardie)**

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| <b>CETIM</b>                | Traitement de surface des métaux   |
| <b>OD (ex OFFICE DEPOT)</b> | Entrepôt de matières combustibles.<br>Dossier de régularisation en cours au titre de la réglementation des ICPE. L'établissement est susceptible de comporter des zones d'effets thermiques notamment en dehors des limites de propriétés.             |
| <b>PLANET WATTOHM</b>       | Traitement de stockage de matières plastiques.<br>Dossier de régularisation en cours au titre de la réglementation des ICPE. L'établissement est susceptible de comporter des zones d'effets thermiques notamment en dehors des limites de propriétés. |
| <b>CORAMINE</b>             | Application de colle sur un support quelconque définit sous la rubrique 2940.2-a de la nomenclature des ICPE.  |

**Site pollué  
(source : BASOL)**

- **Ancienne usine à gaz de Senlis, rue de la Bigue** : le site, actuellement propriété de EDF – GAZ de France, est constitué d'un terrain de 7 997m<sup>2</sup> se trouvant à 300 mètres, au sud, du centre-ville de Senlis.

